ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de l'assemblée
B. Acceptation de l'ordre du jour
C. Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum
D. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 décembre 2021
E. Rapport des administrateurs
    a. Rapport du président (Dominique Vachon)
    b. Rapport du vice-président (Mario Racine)
    c. Rapport du représentant du comité carabine (Michel Boily)
    d. Rapport du représentant du comité pistolet/révolver (Luc-A. Boisvert)
    e. Rapport du représentant du comité de l'arc (Charles Bergeron)
F. Rapport du trésorier et approbation du rapport financier
G. Ratification des modifications des règlements généraux et politiques
H. Rapport du comité de mise en candidature
    a. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

b. **Nomination du ou des scrutateurs**
c. **Élection des administrateurs**

I. **Varia ouvert : Sujets à titre informatif seulement**[1]
Varia fermé : Sujets avec prise de décision (vote)

J. **Levée de l'assemblée**

[1] L'inscription pour des points d'information sera possible jusqu'à 30 minutes avant l'ouverture de l'AGA

A- Ouverture de l'assemblée

Alain Beaulieu (#196) procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 heures et fait la présentation des membres du conseil d'administration à l'assemblée.

B- Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans aucune modification sur proposition de Denis Faucher (#808) appuyée par Pierre Brodeur (#138), acceptée à l'unanimité.

C - Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum

Informations sur votre dernier envoi réalisé le 05/01/2023 à 15:15

Campagne : Assemblée générale annuelle

Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle

Destinataires : 906

Résultats statistiques de l'envoi | Actualiser

Lecteurs	Cliqueurs	Désinscrits	Bounces	Abuses
315	36	0	0	0
34.8 % / Dest.	11.4 % / Lect.	0.0 % / Lect.	0.0 % / Dest.	0.0 % / Lect.

L'avis de convocation a été également acheminé par la poste le 5 janvier pour les 21 membres qui n'ont pas de service internet.

Il est rapporté aux membres du CA que plusieurs membres n'ont pas reçu l'avis de convocation par courriel et il semble qu'il s'agisse d'un problème avec les abonnés de Vidéotron.

Le secrétaire précise qu'il a effectué plusieurs tests avant l'envoi. D'autres tests plus approfondis seront effectués.

Alain Beaulieu (#196) confirme la présence de **31**[2] membres à la rencontre, soit plus de 15 personnes requises pour le quorum. L'assemblée est officiellement constituée. L'acceptation de la régularité de la convocation et du quorum est :

Proposé par **Serge Foster (#582)**, secondé par **Denis Faucher (#808)**. Adopté à l'unanimité.

D - Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA 2021

L'approbation du procès-verbal est proposée par Richard **Barrette (#641)**, secondé par **Audrey-Anne Déry (#446)**. Adopté à l'unanimité.

E - Rapport des administrateurs

a. Rapport du président (Dominique Vachon)

- Rétrospective de l'année 2022
  - Janvier club fermé puis reprise progressive des activités
  - Retour des 10 pas de tir
  - Retour de la vente de munitions
    - Retours des douilles
    - Service aux membres
    - Mise en place d'un système d'inventaire efficace

- **Amélioration locative :**
    - Modification de l'éclairage des pas de tir,
    - À venir, automatisation des distances des portes cible,
    - À venir, amélioration de l'insonorisation des pas de tir.

[2] La liste des présences est produite à l'annexe 1

- **Maintien du système de réservation.**
- **Les invités :**
    - Permis suivants une année à titre de membre au club. L'âge minimum requis pour le tir avec armes restreintes a été précisé et expliqué, de même que le fait de limiter l'invité pour le membre à une seule fois (question d'assurances par la FQT).
- **Regard vers l'avenir :**
    - Cours CCSMAFAR et loi 9.
    - Actions et orientations à poser pour la pérennité du tir à la cible.
        - Championnat national de tir junior[3]
- **Communication plus régulière avec les membres via l'infolettre.**

b. Rapport du vice-président (Mario Racine)

Le président explique l'absence du vice-président et procède à la lecture de l'adresse de ce dernier à l'assemblée[4].

- Suivi du dossier légal en cours.
- Un dénouement est prévu en mars prochain.
- Le club semble bien positionné dans ce dossier.

c. Rapport du représentant du comité carabine (Michel Boily)

- Changement pour le tir avec armes à percussion centrale, reporter aux mêmes soirs que le tir au pistolet.
- Planification et installation des stations de tir «benchrest».
- Envisager de participer au nom du club et/ou organiser compétitions interclub au tir «benchrest».

[3] Lettre de Guillaume Paré, Entraîneur de tir (FQT), **ANNEXE 2**
[4] Lettre de Mario Racine, **ANNEXE 3**

d. Rapport du représentant du comité pistolet/révolver (Luc-A. Boisvert)

Composition du comité :

Membres :	Dann Pépin, Marcel Lainé, Michaël-P. Bernier, Richard Barrette, Serge Foster, Luc-A. Boisvert
Observateurs :	Dominique Vachon, Alain Beaulieu

CLUB DE TIR CASTORS CHARLESBOURG

Évaluation personnelle d'aptitude au tir

Sur une **base volontaire**, cette activité permet à un membre du secteur pistolet d'évaluer **sa progression** comme tireur.

- Elle s'adresse à l'ensemble des membres, peu importe votre niveau d'expérience ou d'aptitude au tir. Vous n'êtes en compétition qu'avec vous-même !!
- Il n'y a pas de limite à l'égard de votre participation durant une semaine, un mois ou l'année !! Il n'en demeure pas moins que la pratique assidue du tir devrait vous permettre d'obtenir de meilleurs résultats.
- Cette évaluation personnelle se déroule lors des séances habituelles de tir du mardi et jeudi soir ainsi que du samedi matin.

Au début du mois, l'identité des 5 tireurs s'étant démarqués le mois précédent sera affichée. Nous allons conduire une véritable compétition de tir lors d'une ou deux séances spéciales de tir durant l'année.

Quelques règles :

- Sur la cible unique de 16 ¾" (42 cm) sur feuille de 17 ¾ x 22 ½ (45 cm x 57 ½ cm) soit l'une des cibles officielles du club de tir . Sans aucun ajout!
- Cible à une distance de 10 mètres
- 10 balles, logiquement il ne devrait y avoir que 10 impacts !!
- Aucune classification d'arme, de calibre ou de dispositif de visé.
- Le pointage est selon les indications se trouvant sur la cible. Un impact sur l'une des lignes concentriques permet d'attribuer la valeur supérieure et dans la portion identifiée d'un X d'un demi point (0.5) additionnel par impact.
- Le tireur identifie sa cible à l'endroit prévue et la remet à l'officiel de sécurité. **Il n'y a pas de pointage attribué durant la séance de tir pour ne pas distraire les autres tireurs ou l'officiel de sécurité.**

Comité pistolet

Première compilation : **avril 2022**
Nombre de participants: Une douzaine de membres
Participation mensuelle: Moyenne de 4-5 membres
Besoin de rehausser la participation:

- Infolettre
- Remise du feuillet aux membres lors de présences au club.

État final souhaité?: Reconnaissance du même genre que la Fédération de tir – Canada

Programme de tir sur cible récréatif – Pistolet

Cible: SFC-172

# de cibles	Pointage requis	Badge
10	65+	Bronze
10	75+	Argent
10	80+	Or

Programme de tir récréatif - Résultats

	A	B	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
1	Recreational Target Shooting Programme de tir récréatif Pistolet - Air - Pistol					10 Best Results - 10 meilleurs résultats										Entry Date d'e	Beginner Débutant			Intermediate Intermédiaire			Advanced Avancé		
2	Member Membre	Shooters Tireurs	Club	Prov	Current level Niveau actuel	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		Bronze	Silver Argent	Gold Or	Bronze	Silver Argent	Gold Or	Bronze	Silver Argent	Gold Or
3	Yes - Oui	Guillaume Paré	Club de tir Les Castors de Charlesbourg	QC	Advanced-Bronze - Avancé-Bronze	87	85	85	85	87	86	86	85	84	87	9 Jun 21	4 Aug 21	4 Aug 21	4 Aug 21	4 Aug 21	4 Aug 21	29 Sep 21	22 Oct 21		
4	No - Non	Éric Chouinard	Club de tir Les Castors de Charlesbourg	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	87	87	87	92	86	91	89	91	88	92	25 Aug 21	7 Sep 21	7 Sep 21	7 Sep 21	7 Sep 21	7 Sep 21	7 Sep 21	22 Sep 21	3 Nov 21	
5	Yes - Oui	Jacques, Christian	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	93	88	89	91	89	89	91	87	87	87	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	17 Oct 21	2 Nov 21	
6	No - Non	Pagé, Marie-Pier	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	91	89	91	91	90	91	89	93	90	89	24 Oct 21	26 Apr 22	26 Apr 22	26 Apr 22	26 Apr 22	26 Apr 22	30 Apr 22	30 Apr 22	11 May 22	
7	No - Non	Guimont, Alain	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Gold - Avancé-Or	98	97	98	98	97	99	97	97	96	97	21 Oct 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21
8	Yes - Oui	Lesieur, Audrey-Anne	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Gold - Avancé-Or	100	99	98	98	98	98	98	98	98	98	26 Oct 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21	2 Nov 21
9	Yes - Oui	Cuerrier, Patrick	Arnprior District Rifle & Revolver Ass.		Advanced-Bronze - Avancé-Bronze	91	90	89	89	87	87	87	86	86	84	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21	27 Oct 21		
10	No - Non	Asselin, Patrick	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	86	86	86	85	86	86	85	85	86	85	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	27 Dec 21	
11	No - Non	Leclerc, Justin	Club St-Jean-sur-le-Richelieu	QC	Intermediate-Gold - Intermédiaire-Or	80	84	82	82	84	79	84	79	80	80	28 Feb 22	15 Mar 22	15 Mar 22	15 Mar 22	15 Mar 22	11 Apr 22	28 Jun 22			
12	No - Non	Leclerc, Thomas	Club St-Jean-sur-le-Richelieu	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	86	88	87	88	88	86	85	88	88	85	8 Mar 22	15 Mar 22	15 Mar 22	15 Mar 22	15 Mar 22	11 Apr 22	11 Apr 22	1 May 22	23 Aug 22	
13	No - Non	Nadon, William	Club sportif de la Mauricie	QC	Advanced-Silver - Avancé-Argent	88	94	90	92	91	89	91	92	91	90	20 Mar 22	28 Mar 22	28 Mar 22	28 Mar 22	28 Mar 22	28 Mar 22		23 Aug 22	25 Aug 22	
14	No - Non	Felteau, Marianne	CC2898 Saine-Marie	QC	Participant	58	56	60	66							23 Aug 22									
15	No - Non	Laplante, Christopher		QC	Participant	59	69	73	73	50	71					23 Aug 22									
16	No - Non	Xie, Nicole	Club St-Jean-sur-le-Richelieu	QC	Participant	69	57	60	58	63	51					23 Aug 22									
17	No - Non	Laamrani, Sabrina	Club de tir Les Castors de Charlesbourg	QC	Beginner-Silver - Débutant-Argent	52	52	64	64	59	62	65	70	64	57	6 Oct 22	11 Dec 22	11 Dec 22							
18	No - Non	Perez, Sofia	Club de tir Les Castors de Charlesbourg	QC	Advanced-Bronze - Avancé-Bronze	88	85	86	88	85	85	85	84	87	84	13 Oct 22	16 Oct 22	16 Oct 22	16 Oct 22	16 Oct 22	31 Oct 22	31 Oct 22	20 Nov 22		
19	No - Non	Simard, Isaac	Club St-Jean-sur-le-Richelieu	QC	Beginner-Silver - Débutant-Argent	64	65	50	55	62	65	62	63	65	66	8 Nov 22	8 Nov 22	8 Nov 22							
20																									
21																									

12

Clinique d'initiation des nouveaux membres

- Initiative en place depuis: décembre 2021
- Activité gratuite pour les nouveaux membres, non obligatoire
- Nombre de séances : **5** pour un total de **20** participants
- **Sensibiliser les nouveaux membres à l'égard des us et coutumes du Club**:
  - Organisation physique du club et services offerts
  - Meilleures pratiques de l'enregistrement à l'accueil jusqu'en salle de tir
    - (Rappel) Transport des armes et documentation requise.
    - Principaux règlements du club.
    - Modes de fonctionnement:
      - Réservation en mode hybride - en ligne et sur place.
    - **Enseignement des principes de base du tir par un officiel**
      - Avoir du plaisir en pratiquant le tir à la cible tout en étant sécuritaire pour **soi-même** et **les autres**

13

e. Rapport du représentant du comité de l'arc (Charles Bergeron)

- **2022** a été une saison très occupée pour certains d'entre nous pour les raisons que vous connaissez déjà.
- La saison 2023 commence et il faudra créer un comité d'arc avec plusieurs personnes.
- Nous aurons une réunion de comité au mois de février pour déterminer qui sera le représentant lors des réunions du CA.
- L'implication des archers sur le prochain comité est importante pour l'avancement de notre discipline, la mise à jour de nos équipements et l'amélioration de notre site de tir.
- Le but de notre comité est de pouvoir mettre nos idées ensemble et de les concrétiser.
- Des travaux de réparation des portes cibles avaient été prévus en 2022 et n'ont pas été effectués. Malheureusement mon horaire et celui de Ronald ne coïncidaient pas dû à nos vacances respectives.
- Bonne saison de tir 2023 à tous nos membres et un merci tout spécial à notre conseil d'administration qui a usé d'imagination pour nous donner la possibilité de faire du tir en 2022.

Il est proposé d'adopter ces rapports par **Richard Barrette (#641)**, secondé par **Serge Foster (#582)**. Adopté à l'unanimité.

F - Rapport du trésorier et approbation du rapport financier

1. **Gale Stewart, trésorier, présente son rapport**
   Chers membres,
   Je suis membre depuis maintenant 47 ans avec une implication en tant qu'athlète, entraîneur et administrateur. Je suis redevable au club pour y avoir pu poursuivre la passion d'une vie et je désire continuer mon implication dans un rôle qui pourra assurer sa pérennité.

Strictement sur le plan financier on pourrait dire que ce fut une année sans histoire. Toutefois de nombreux évènements hors de notre contrôle pourraient avoir un impact sur nos perspectives financières à court, moyen et long terme. Voici les points saillants à retenir pour l'exercice financier se terminant le 30 septembre 2022:

Bien que le secteur commercial (location des salles aux policiers et autres agences armées) a continué comme d'habitude étant donné le caractère essentiel de leurs activités, le secteur sportif (services aux membres) a souffert de fermetures dues à la COVID durant les derniers mois de 2021. Rappelez-vous du Noël raté de 2021 avec les consignes sanitaires.

Durant ces mois 'COVID', nous avons reçu des subventions du Fédéral pour le loyer et le salaire alors qu'il n'y a pas eu de dépenses en compensation aux officiels.

Vente de munitions. Une meilleure traçabilité de l'inventaire et des ventes a été instaurée.

De l'incertitude plane quant aux effets du règlement du 21 octobre 2022 sur la cession des armes de poing (et par conséquent du projet C-21). D'une part, cela a causé un 'rush' d'achat pour des gens qui n'en possédaient pas et qui maintenant doivent devenir membres.

D'autre part, certains membres (plutôt âgés) perçoivent les emmerdements, ont vendu leurs armes et quittent. Il faudra encore quelques mois pour que la situation se stabilise et qu'on ait une meilleure idée sur l'état de notre effectif. Le fait demeure toutefois que pour les années futures, il y aura une attrition parmi nos membres possesseurs d'armes de poing.

Un autre aspect à tenir en compte est l'augmentation fulgurante du coût de l'assurance responsabilité civile dont nous bénéficions via la FQT. Ceci s'est traduit par une augmentation de 9 dollars de la carte de membre FQT au 1er juillet.

Avec l'inflation galopante de la dernière année et le fait qu'il n'y ait pas eu d'augmentation du coût de notre carte de membre depuis au moins une dizaine d'années, il a été décidé d'augmenter celle-ci de 2 dollars, effectif au 1er janvier 2023.

Votre CA s'est engagé à veiller au grain et je peux vous assurer de mon engagement indéfectible pour que notre club puisse continuer à prospérer.

2. **La firme comptable PCA (Monsieur Samuel Turgeon) présente son rapport**[5]

L'adoption du rapport est proposée par **Réjean Boily (#406)**, secondé par **Benoît Pineault (#1584)**. Adopté à l'unanimité.

G - Ratification des modifications des règlements généraux et politiques

Aucune modification apportée aux règlements au cours de l'exercice 2021-2022.

H - Rapport du comité de mise en candidature

Le rapport du responsable des mises en candidature (Ronald Houde (#271)) :

1. **Voici l'état des postes du conseil d'administration:**

    a. **Président Dominique Vachon**

    b. **Secrétaire Alain Beaulieu**

    c. **Vice-président (en élection)**

    d. **Trésorier (en élection)**

    e. **Comité arc (en élection)**

    f. **Comité carabine (en élection)**

    g. **Comité pistolet (en élection)**

[5] Le rapport financier **ANNEXE 4**

Ronald Houde (#271) procède à la compilation des billets de mise en candidature :

- Pour le poste de **VICE-PRÉSIDENT**, Mario Racine (#1099) signifie son intérêt à demeurer en poste.
- Pour le poste de **TRÉSORIER**, Gale Stewart (#600) manifeste le même intérêt.
- Pour le **Comité ARC**, Charles Bergeron (#703) est le seul à avoir manifesté son intérêt. Il reste 6 postes à combler.
- Pour le **Comité CARABINE**, Gale Stewart (#600), Mario Méthot (#299), Pierre Plamondon (910) et Michel Boily (#1029). Il reste 3 postes à combler.
- Pour le Comité **PISTOLET/RÉVOLVER**, Luc-A Boisvert (#297), Marcel Lainé (#1310), Jean-Nil Duval (#1087) ont postulé. Ils viennent se joindre à Michaël-Patrick Bernier (#1183), Richard Barrette (#641) et Serge Foster (#582) déjà en poste. Dann Pépin (#1223) se dit intéressé à joindre les rangs du comité. Le groupe est complet.

Il est proposé par **Yanick Vézina (#867)**, secondé par **Réjean Boily (#406)** d'accepter ces nominations. Accepté à l'unanimité.

I - Varia ouvert : Sujets à titre informatif seulement[6]

Varia fermé : Sujets avec prise de décision (vote)

Aucun sujet n'a été porté à l'attention du CA.

J - Levée de l'assemblée

L'assemblée est close à 20h35 sur une proposition de **Richard Barrette (#641)**, secondée par **Marc Lafleur (#123)**. Adoptée à l'unanimité.

[6] L'inscription pour des points d'information sera possible jusqu'à 30 minutes avant l'ouverture de l'AGA

ANNEXE 1

CLUB DE TIR CASTORS CHARLESBOURG

Institut de Tir de l'Est du Québec

PRÉSENCES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

DATE: **25 janvier 2023**

	#	MEMBRE
1	1059	[illegible]
2	196	Alain Beaul
3	1277	[illegible]
4	641	Richard Barrette
5	271	RENALD HOUDE
6	292	Olivier [illegible]
7	1047	Jean-[illegible]
8	123	MARC LAFLEUR
9	600	GALE STEWART
10	145	NICOLE RASSIGNOL
11	582	SERGE FOSTER
12	138	PIERRE BRODEUR
13	1584	Benoit Pineau II
14	794	Luc A. Boisvert
15	1223	DAMN PÉPIN
16	676	Gy St-Gelais
17	559	Eric Smith
18	808	Denis Fancher

CLUB DE TIR CASTORS CHARLESBOURG

Institut de Tir de l'Est du Québec

PRÉSENCES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

DATE: 25 janvier 2023

	#	MEMBRE
19	1517	MAURICE F AUGER
20	1310	Marcel Lainé
21	1605.2	Hélène Audet
22	1605.1	René Maltais
23	867	YANICK VEZINA
24	703	BERGERON CHARLES
25	446	AUDREY-ANNE DÉRY
26	007	Clément Daigle
27	406	
28	486	
29	552	Esther Gauthier
30	500	
31	1553	Peyrcad Virgil
32		
33		
34		
35		
36		

ANNEXE 2

De: Guillaume Pare <gpare@fqtir.qc.ca>
Date: 25 janvier 2023 à 11:59:18 HNE
À: Dominique Vachon <domvachon@msn.com>
Objet: AGA et secteur pistolet

Bonjour,

Je viens tout juste d'apprendre que l'AGA est ce soir. Voici un point important qu'il serait peut-être bon de mentionner pour le secteur pistolet.

En fin de semaine a eu lieu la sélection de l'équipe du Québec pour la 1re édition du championnat national de tir junior qui aura lieu en Nouvelle Écosse à la mi-mars. Sofia Perez, 16 ans, membre du club de tir, a été sélectionnée pour représenter la province dans la discipline pistolet air comprimé 10m chez les femmes.

De plus, je me demandais si le club ne pourrait pas faire quelque chose pour l'aider financièrement pour participer à cette compétition.

Merci et désolé pour le dernière minute. Je vais probablement réussir à me libérer ce soir et être présent, si vous avez des questions.

À ce soir !

Guillaume Paré
Entraineur de tir et de biathlon, Corps de cadets 2898 Sainte-Marie
Entraineur de tir, Fédération québécoise de tir
Officiel de tir national, Fédération de tir du Canada
Directeur du secteur carabine, Fédération de tir du Canada

ANNEXE 3

De: Mario Racine <mario1468@hotmail.ca>
Date: 25 janvier 2023 à 15:52:14 HNE
À: domvachon@msn.com
Objet: mot pour l'assemblé

Bonsoir a tous,

Excusé mon absence, j'ai eu la surprise a noël que je devais subir une opération a cœur ouvert d'urgence, tout va bien et je reviendrai en forme pour m'impliqué a notre club un peu plus tard,

j'aimerai souligné le travail de tout les bénévoles qui s'implique au bon fonctionnement a notre club ainsi que nos administrateurs qui veille a la pérennité de notre organisation et sans oublié notre gérant qui fait un travail exceptionnel avec nos clients corporatif.

Nous somme toujours en procédure judicaires avec monsieur Gerbeau, une audience aura lieu au début du printemps, il n'y a pas de nouveau puisque que nous n'avons pas encore auditionné au tribunal,

En attendant, j'aimerais vous souhaitez une bonne année 2023, paix ,joies et surtout de la santé.

A Bientôt.

Mario Racine.
Vice-Président club se tir les Castors de Charlesbourg

ANNEXE 4

CLUB DE TIR LES CASTORS
DE CHARLESBOURG INC.

ÉTATS FINANCIERS
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 30 SEPTEMBRE 2022

CLUB DE TIR LES CASTORS
DE CHARLESBOURG INC.

ÉTATS FINANCIERS
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 30 SEPTEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	4
BILAN	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7-12

PCA services corporatifs inc.

Siège social
4815, boul. de l'Ormière, suite 240
Québec (Qc) G1P 1K6
Tél. 418.861.8899
Téléc. 1.877.813.4463

700, boul. Laure, suite 245
Sept-Îles (Qc) G4R 1Y1
Tél. 418.861.8899
Téléc. 1.877.813.4463

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de :

- **CLUB DE TIR LES CASTORS DE CHARLESBOURG INC.**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **CLUB DE TIR LES CASTORS DE CHARLESBOURG INC.,** qui comprennent le bilan au **30 septembre 2022** et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT (SUITE…)

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **CLUB DE TIR LES CASTORS DE CHARLESBOURG INC.** au **30 septembre 2022**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PCA SERVICES CORPORATIFS INC.

Par : Paul Côté, CPA auditeur

Québec (Québec)
Le 25 janvier 2023

Résultats
de la période terminée au 30 septembre 2022

	2022	Redressé 2021
Produits		
Revenus - Cartes de membres	101 285 $	89 980 $
Revenus - Location de salles et équipements	92 424	78 612
Revenus - Intérêts et ristournes	4 762	13 191
Revenus - Invités et autres	178	391
Revenus - Ventes de munitions et d'articles de tir	2 779	-
Revenus - Formation et compétition	6 558	-
Revenus - Subvention CUEC	-	20 000
Revenus - Subvention SSUC	6 284	33 604
Revenus - Subvention SUCL	4 131	12 139
	218 401	**247 917**
Charges		
Salaires et charges sociales	61 395	59 056
Loyer	53 896	52 080
Compensation - Accueil et officiels	15 008	8 606
Frais de bureau	13 992	6 624
Honoraires professionnels	10 294	11 238
Taxes, licences et permis	9 566	8 737
Énergie	7 694	5 674
Entretien et réparations - Équipements	4 339	1 384
Fournitures	3 563	433
Télécommunications	1 454	1 290
Assurances	1 417	1 111
Publicité et promotion	103	325
Frais de déplacement - Compétitions des joueurs	-	1 000
Intérêts et frais bancaires	551	448
Amortissement des immobilisations corporelles	3 093	3 488
	186 365	**161 494**
Excédent des produits sur les charges	**32 036 $**	**86 423 $**

Évolution des actifs nets
de la période terminée au 30 septembre 2022

	2022				2021
	Investi en immobilisations	Fonds de réserve	Non affecté	Total	Total
Solde au début de la période	**11 269 $**	**180 000 $**	**660 445 $**	**851 714 $**	**765 289 $**
Ajustement comptable *(note 9)*	-	-	-	-	5 147
Solde au début de la période, redressé	**11 269**	**180 000**	**660 445**	**851 714**	**770 436**
Excédent des produits sur les charges	(3 093)	-	35 129	32 036	81 278
Solde à la fin de la période	**8 176 $**	**180 000 $**	**695 574 $**	**883 750 $**	**851 714 $**

Bilan
au 30 septembre 2022

	2022	Redressé 2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	299 659 $	273 596 $
Placements échéant à moins d'un an ***(note 4)***	525 305	181 500
Comptes clients	19 056	107 464
Sommes à recevoir de l'État	-	4 925
Stocks	897	1 155
Frais payés d'avance	1 880	2 734
	846 797	**571 374**
Immobilisations corporelles ***(note 3)***	**8 176**	**11 269**
Placements, au coût ***(note 4)***	**182 244**	**423 000**
	190 420	**434 269**
	1 037 217 $	**1 005 643 $**
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs	15 739 $	28 251 $
Salaire à payer	3 011	-
Sommes à remettre à l'État	6 881	7 075
Revenus perçus d'avance	90 203	80 970
	115 834	**116 296**
Dette à long terme ***(note 5)***	**37 633**	**37 633**
	153 467	**153 929**
ACTIFS NETS		
Non affecté ***(page 4)***	695 574	660 445
Fonds de réserve ***(page 4)***	180 000	180 000
Investi en immobilisations ***(page 4)***	8 176	11 269
	883 750	**851 714**
	1 037 217 $	**1 005 643 $**

Engagement contractuel ***(note 6)***
Éventualité ***(note 8)***

APPROUVÉ PAR L'ADMINISTRATEUR :

_____

Flux de trésorerie
de la période terminée au 30 septembre 2022

	2022	Redressé 2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	32 036 $	86 423 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 093	3 488
Intérêts implicites	-	2 367
	35 129	**92 278**
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Comptes clients	88 407	(104 742)
Sommes à recevoir de l'État	4 925	3 503
Stocks	258	-
Frais payés d'avance	854	(1 426)
Comptes fournisseurs	(12 511)	22 264
Sommes à remettre à l'État	(194)	7 075
Salaire à payer	3 011	-
Revenus perçus d'avance	9 233	36 248
	93 983	**(37 078)**
	129 112	**55 200**
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 138)
Acquisition de placements	(103 049)	110 095
	(103 049)	**107 957**
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	**-**	**40 000**
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Variation	26 063	203 157
Au début	273 596	75 173
À la fin	**299 659 $**	**278 330 $**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l’encaisse.

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régi comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été constitué le 27 octobre 1995. Il est exempté de la Loi sur l'impôt sur le revenu. Sa principale activité est le tir à la cible par armes à feu, à l'air et à l'arc. De plus, il loue ses locaux pour des cours de tir à des agences et des corps policiers.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

En raison des incertitudes économiques et commerciales causées par la propagation du virus COVID-19, l'Organisme a révisé l'ensemble des estimations comptables et hypothèses qui sont effectués par la direction lors de la préparation des états financiers. Aucun changement significatif n'est nécessaire à la suite de cette analyse pour ces états financiers. Néanmoins, en raison du contexte évolutif et incertain associé à la propagation du virus COVID-19, de nouvelles données pourraient émerger après la date d'approbation des états financiers. Cela pourrait exiger de mettre à jour les estimations comptables et hypothèses de façon prospective au cours des prochains exercices.

Jusqu'à présent, l'Organisme n'a connu aucune interruption significative dans ses activités et a continué d'exécuter ses contrats et de répondre aux demandes de ses clients. Toutefois, il est impossible d'évaluer de façon fiable la durée, l'ampleur et l'impact à long terme que la pandémie pourrait avoir sur les résultats financiers, les conditions économiques et les flux de trésorerie futurs de l'Organisme, et ce, en raison des incertitudes quant aux développements futurs.

Les principales estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs financiers ainsi que la valeur de réalisation nette des stocks.

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cartes de membre sont constatés lorsque les membres renouvellent leur abonnement et que le recouvrement des cotisations est raisonnablement sûr.

Les revenus de location de salles et équipement sont constatés lorsque les services sont rendus. Les heures de location qui ne sont pas utilisées sont constatées à titre de revenus perçus d'avance.

Les revenus d'intérêts et ristournes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de ventes de munition sont constatés lorsque les munitions sont livrées aux clients.

Les revenus de formation et de compétition sont constatés lorsque les formations et les compétitions ont lieu.

Les autres produits provenant de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'actif net non affecté rend compte des activités menées par l'Organisme en matière de prestation de services et d'administration. Il présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement.

L'actif net investi en immobilisations présente les ressources affectées aux immobilisations corporelles.

L'actif net investi dans le fonds de réserve présente les ressources affectées aux conséquences environnementales éventuelles.

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks sont constitués de munitions et sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur nette de réalisation correspond au coût de remplacement.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers
L'organisme évalue initialement tous ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des actifs et passifs financiers désignés par la société lors de la comptabilisation initiale, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients à recevoir, des stocks et des placements. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs à payer et des revenus perçus d'avance.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de la période un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement d'un compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions

L'Organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de la période où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode linéaire ou la méthode dégressive aux taux/durée suivants :

DESCRIPTION	MÉTHODE	TAUX
Accessoires de tir	Dégressif	20%
Aménagement et mobilier	Dégressif	15%
Améliorations locatives	Linéaire	Linéaire 5 ans
Autres équipements	Dégressif	20%
Matériel informatique	Dégressif	55%

NOTE 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	au 30 septembre 2022			2021 Redressé
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Accessoires de tir	37 648 $	35 589 $	2 059 $	2 574 $
Aménagement et mobilier	190 906	188 344	2 562	3 015
Améliorations locatives	5 385	5 385	-	1 077
Autres équipements	18 513	15 121	3 392	4 240
Matériel informatique	3 501	3 338	163	363
	255 953 $	**247 777 $**	**8 176 $**	**11 269 $**

NOTE 4. PLACEMENTS, AU COÛT

	2022	2021
Épargne à terme portant intérêt au taux de 0,41 % et échéant en septembre 2023	182 244 $	181 500 $
Épargne à terme portant intérêt au taux de 0,56 % et échéant en mars 2023	182 516	181 500
Épargne à terme portant intérêt au taux de 0,71 % et échéant en septembre 2023	182 789	181 500
Épargne à terme portant intérêt au taux de 0,90 % et échéant en avril 2023	60 000	60 000
Épargne à terme portant intérêt au taux de 0,41 % et échéant en novembre 2023	100 000	-
Placements échéant à moins d'un an	(525 305)	(181 500)
	182 244 $	**423 000 $**

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 5. DETTE À LONG TERME

	2022	2021 Redressé
Emprunt de 60 000 $, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'en décembre 2023, fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % si remboursé en totalité avant décembre 2023 et portera intérêt au taux de 5 % à compter de janvier 2024, échéant en décembre 2025	37 633 $	37 633 $
	37 633 $	**37 633 $**

Le paiement de 40 000 $ aura lieu dans la période de 2024.

NOTE 6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail jusqu'en avril 2025. Les loyers minimaux futurs totalisent 164 807 $, soit 63 796 $ pour 2023 et 2024 ainsi que 37 215 $ en 2025. Le bail comporte une option de renouvellement automatique de 5 ans dans des conditions similaires.

NOTE 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations
L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 septembre 2022.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ces obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients. Au 30 septembre 2022, un client représente 78 % des comptes clients (en 2021 un client représente 50 %)

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs, des salaires à payer et de la dette à long terme.

Notes complémentaires
au 30 septembre 2022

NOTE 8. ÉVENTUALITÉ

Les opérations de l'organisme sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, l'organisme est exploité en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

L'organisme fait également l'objet d'une poursuite dont la cause sera entendue en mars 2023 devant la cour supérieure. Le montant en cause et la probabilité de devoir débourser un montant sont inconnus en date de signature des états financiers.

NOTE 9. AJUSTEMENT COMPTABLE

Un ajustement comptable pour la période se terminant le 30 septembre 2021 est présenté afin d'inscrire les intérêts implicites de la subvention du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce changement a pour effet de diminuer le passif de 2 368 $ et d'augmenter du même montant l'actif net non affecté.

Également, un ajustement comptable a été présenté pour la même période afin d'inscrire les immobilisations corporelles selon leur estimation respective. Ce changement a pour effet d'augmenter l'actif de 2 779 $ et de diminuer du même montant l'actif net investi en immobilisation.

NOTE 10. AFFECTATION INTERNE

L'organisme s'est engagé, via une résolution de son conseil d'administration, à affecter une partie de son excédent généré au cours de la période terminée le 30 septembre 2021. Cette affectation représente les sommes affectées au traitement des impacts environnementaux futurs. L'organisme ne peut utiliser ces sommes à d'autres fins sans le consentement préalablement de son conseil d'administration.